

**Communauté de Communes de  
Bischwiller et Environs**

---

**PLAN LOCAL  
D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL**

**Cahier des recommandations  
architecturales**

---

**ELABORATION DU PLUI  
APPROBATION**

Vu pour être annexé à la délibération du  
Conseil Communautaire du 16 mars 2017

A Haguenau  
le 20 mars 2017

  
Le Vice Président,  
Jean-Lucien NETZER

---

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT  
ET D'URBANISME  
DE L'AGGLOMERATION  
STRASBOURGEOISE**  
9, Rue Brûlée • CS 80047  
67002 Strasbourg Cedex  
**Tél. 03 88 21 49 00**  
Fax 03 88 75 79 42  
**www.adeus.org**  
E-mail [adeus@adeus.org](mailto:adeus@adeus.org)

---



Fiche typologique :

**1**

Type :

**Corps de ferme**

Structure :

**Pan de bois et maçonnerie**

Implantation :

**Pignon sur rue**

Date de construction :

XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle, premier quart du XIX<sup>ème</sup> siècle

### Historique et localisation

Depuis le moyen-âge, jusqu'à la Guerre de Trente Ans, les corps de ferme à pignon sur rue sont omniprésents à Bischwiller et Hanhoffen.

Village essentiellement agricole, Bischwiller n'évolue qu'à partir de l'arrivée des huguenots au XVII<sup>ème</sup> siècle, une ville neuve étant créée à leur intention.

Hanhoffen conserve cette vocation agricole jusque dans les années 1970, lors de la construction du lotissement Rebgarten.

A Bischwiller même, seuls subsistent quelques bâtiments à pignon sur rue, situés presque exclusivement dans le noyau ancien, délimité par l'enceinte de 1592. Beaucoup ont été détruits au XX<sup>ème</sup> siècle (une trentaine de démolitions en un siècle), et remplacés par des constructions alignées sur la voie publique.

Les exemples subsistants présentent d'autant plus d'intérêt, et sont à conserver (situés rues des Charrons, du Conseil, de la Couronne, de l'Eglise, de la Montée, des Pompes, des Serruriers).

Le hameau d'Hanhoffen comportait encore au XIX<sup>ème</sup> siècle près de 80 corps de ferme, dont moins d'une trentaine subsistent aujourd'hui.

Les bâtiments les plus imposants, datant de la fin du XVII<sup>ème</sup> et du XVIII<sup>ème</sup> siècle, se trouvent rue Paul Weiss, rue des Ormes, et autour de la place du Tilleul.

Rue de la Prairie et du Ried, se trouvent des bâtiments plus modestes, petites maisons de journaliers datant du début du 19<sup>ème</sup> siècle.

### Exemples dans le "Village allemand" de Bischwiller



### Exemples dans le hameau de Hanhoffen



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

<b>Volumétrie Implantation</b>	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable.</p> <p>Les Schlupf sont systématiquement conservés, lorsqu'ils existent, et ne peuvent être surbâti.</p>
<b>Façades</b>	<p>Le pan de bois existant est systématiquement ressorti (apparent) et restauré lorsque qu'une façade visible depuis la voie publique est repiquée ou ravalée.</p> <p>Sera autorisé uniquement l'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc à sable. L'enduit ne pourra pas dépasser du pan-de-bois de plus d'1 cm en épaisseur. Les arêtes seront douces, permettant l'écoulement des eaux de pluie, en excluant les arêtes et angles vifs.</p> <p>Le pan de bois sera laissé en teinte bois naturel, brun ou rouge basque. Les produits utilisés devront laisser respirer le bois.</p> <p>Les éléments porteurs et structurels (sablères, poteaux, décharges) ne peuvent être supprimés ou sectionnés s'il est envisagé la création de nouvelles baies, qui ne pourra se faire qu'en respectant la structure du pan de bois existant.</p> <p>La dimension des ouvertures est à conserver, ou à restituer dans leur état d'origine.</p> <p>Il est possible de rouvrir d'anciennes baies qui auraient été condamnées lors d'une transformation antérieure.</p> <p>Les édifices comportant des chaînages d'angle, ou des encadrements de baies en grès conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade.</p> <p>Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture.</p> <p>Les perrons sont à conserver.</p> <p>L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p>
<b>Baies et huisseries</b>	<p>Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Leur teinte sera blanc cassé à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois carreaux chacun.</p> <p>Les volets seront battants, en bois plein naturel ou peints, teinte blanc cassé à brun, vert sapin, vert olive ou bleu provençale. Les volets roulants sont proscrits.</p> <p>Les portes d'entrée sont en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles peuvent être vitrées sur la moitié haute.</p> <p>Les encadrements d'ouvertures en bois (planches moulurées ou non) sont à conserver ou à restituer.</p> <p>Les huisseries des fenêtres et portes seront placées au nu interne du jambage.</p>
<b>Toitures</b>	<p>La pente de toiture doit être comprise entre 45 et 52 degrés. Les volumes seront conservés (croupe, demi-croupe, fausse croupe...).</p> <p>Les ruptures de pente existant en partie basse de toiture (coyau) sont conservées, y compris en cas de réfection.</p> <p>Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées, la sous-rive ne pouvant excéder 0,20 m de largeur.</p> <p>Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau traditionnelle ou corniche moulurée en bois.</p> <p>Pour la couverture, sont acceptées les tuiles plates en écaille type Bieberschwanz ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.</p>
<b>Lucarnes</b>	<p>Les lucarnes rampantes et les lucarnes à deux pans (dites jacobines) sont autorisées aux conditions suivantes :</p> <p>Les joues seront obligatoirement maçonnées et recouvertes d'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, de teinte blanc cassé à sable.</p> <p>Elles seront implantées sur une seule rangée, à plus d'1 m de l'égout de la toiture principale. L'égout du toit ne doit pas être interrompu devant les lucarnes.</p> <p>Une lucarne rampante ne peut dépasser 0,80 m en largeur totale, 1,00 m en hauteur totale (hors toiture).</p> <p>La pente du toit de la lucarne doit être supérieur à 30 degrés, et s'arrêter à 0,60 m au moins du faite du toit.</p> <p>Une lucarne à deux pans ne peut excéder 1.00 m en largeur totale, 1.20 m de hauteur (hors toiture).</p> <p>L'espace entre deux lucarnes doit être supérieur à trois largeurs de lucarnes.</p> <p>De même, l'espace entre une rive de la toiture principale et une lucarne doit être supérieur à deux largeurs de lucarnes.</p> <p>Les rives et l'égout des lucarnes ne peuvent déborder de plus de 0,15 m le nu extérieur.</p> <p>Les fenêtres de toit (type Velux) ne sont pas permises.</p>
<b>Cheminiées Ventilation</b>	<p>Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché.</p> <p>Les sorties en tube apparent sont interdites.</p> <p>Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
<b>Antennes et paraboles</b>	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.</p>
<b>Clôtures</b>	<p>Sont autorisées les clôtures à soubassement en maçonnerie ou sans soubassement avec palissade à claire-voie composée de lattes verticales en bois sur barres en bois ou en fer, sans poteaux ou avec poteaux en grès ou maçonnerie.</p>

<b>Fiche typologique :</b>	<b>2</b>
<b>Type :</b>	<b>Immeuble urbain</b>
<b>Structure :</b>	<b>Pan de bois</b>
<b>Implantation :</b>	<b>Aligné sur la voie publique</b>
<b>Date de construction :</b>	XVII <sup>ème</sup> , XVIII <sup>ème</sup> , début du XIX <sup>ème</sup> siècle

### Historique et localisation

Les corps de ferme à pignon sur rue étaient la règle dans le noyau ancien, dont les rues présentent un tracé irrégulier, rayonnant à partir d'une place centrale, les parcelles étant relativement vastes.

Avec l'arrivée de réfugiés réformés à Bischwiller, dès 1618, un nouveau type d'urbanisme apparaît.

Dans la ville neuve, tracée à l'ouest du village, les nouveaux bâtiments sont édifiés en alignement sur la chaussée, le long des rues Rampont (jusqu'au numéro 73), Française, et des Ecoles (jusqu'à la rue des Rames).

Depuis les rues transversales (Rues du Moulin, Prévôt et Poincaré), les bâtiments d'angle offrent à la vue un alignement de pignons, en général à demie-croupe. Ces transversales restent peu bâties jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les parcelles sont plus petites que dans le village allemand, et de forme plus ou moins rectangulaire.

La maison d'habitation se trouve sur la rue, suivie d'une cour intérieure, d'une dépendance, et enfin d'un jardin potager en cœur d'îlot. Les dépendances bâties en deuxième ligne abritent fréquemment des ateliers d'artisans.

Le plan des maisons d'avant 1800 (environ) reste le plan des maisons traditionnelles, en trois travées organisées autour d'un hall d'entrée abritant l'escalier d'accès à l'étage.

Dans les immeubles plus récents, le hall d'entrée et la cuisine sont remplacés par un couloir traversant.

A l'origine, il existait souvent un espace non bâtis entre les maisons, permettant l'accès à la cour. Dans ce cas, les pignons étaient visibles, et comportaient des ouvertures.

Ces espaces ont été surbâties au XIX<sup>ème</sup> siècle, pour gagner de la surface habitable, formant ainsi des alignements ininterrompus.

Dans le village allemand, un certain nombre de bâtiments sont également reconstruits en alignement.

Les pans de bois des XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle sont souvent ornés, présentant des motifs de chaises curules, de "Fünferkreutz", de "Mann", de "têtes de coq", des encadrements de fenêtres en saillie, des sablières basses moulurées, des cartouches sculptés dans les poteaux corniers. Plusieurs bâtiments comportaient des oriels, supprimés au XIX<sup>ème</sup> siècle pour raison d'alignement.

En 1708, la "Neue Gasse" (rue Neuve, actuelle rue Clémenceau) est tracée pour accueillir des migrants venus de Suisse. Elle est conçue de manière identique à la ville neuve de 1618, et conserve encore actuellement un nombre non négligeable de bâtiments à pan de bois dans sa partie est, ainsi qu'entre la Poste et la rue Poincaré. Les colombages y sont plus sobres.

Le début de la rue de la Pomme d'Or, de la rue Foch (jusqu'à la rue Leclerc), du Rhin et des Menuisiers sont des excroissances du XVIII<sup>ème</sup> siècle, s'étendant le long des chemins d'accès à la ville. Y sont également conservés un certain nombre de bâtiments à pan de bois (apparent à l'origine, enduits à l'époque industrielle).

### Exemples dans le "Village allemand"



### Exemples dans le "Village français" et ses extensions



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

<b>Volumétrie Implantation</b>	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable.</p> <p>Les Schlupf sont systématiquement conservés, lorsqu'ils existent, et ne peuvent être surbâtis.</p>
<b>Façades</b>	<p>Le pan de bois existant est systématiquement ressorti (apparent) et restauré lorsque qu'une façade visible depuis la voie publique est repiquée ou ravalée.</p> <p>Sera autorisé uniquement l'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc à sable. L'enduit ne pourra pas dépasser du pan-de-bois de plus d'1 cm en épaisseur. Les arêtes seront douces, permettant l'écoulement des eaux de pluie, en excluant les angles vifs.</p> <p>Le pan de bois sera laissé en teinte bois naturel, brun ou rouge basque. Les produits utilisés devront laisser respirer le bois.</p> <p>Les éléments porteurs et structurels (sablères, poteaux, décharges) ne peuvent être supprimés ou sectionnés s'il est envisagé la création de nouvelles baies, qui ne pourra se faire qu'en respectant la structure du pan de bois existant.</p> <p>Il est possible de rouvrir d'anciennes baies qui auraient été condamnées lors d'une transformation antérieure.</p> <p>Les édifices comportant des chaînages d'angle, ou des encadrements de baies en grès conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade.</p> <p>Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture.</p> <p>L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p> <p>Les perrons sont à conserver.</p>
<b>Baies et huisseries</b>	<p>La dimension des ouvertures est à conserver, ou à restituer dans leur état d'origine.</p> <p>Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Leur teinte sera blanc cassé à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois carreaux chacun.</p> <p>Les encadrements d'ouvertures en bois (planches moulurées ou non) sont à conserver ou à restituer.</p> <p>Les volets seront battants, en bois plein naturel ou peints, teinte blanc cassé à brun, vert sapin, vert olive, ou bleu provençale. Les volets roulants sont proscrits.</p> <p>Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère nécessaire de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute.</p> <p>Les portes cochères et les portes de garage seront en bois, non ajourées, avec bardage bois vertical ou horizontal. L'ouverture se fera vers l'intérieur, à deux battants. Une porte basculante avec bardage bois, sur armature métallique non visible, est tolérée pour les garages.</p> <p>Les huisseries des fenêtres, des portes et des portes cochères seront placées au nu interne du jambage.</p>
<b>Toitures</b>	<p>La pente de toiture doit être comprise entre 45 et 52 degrés. Les volumes seront conservés (croupe, demi-croupe, fausse croupe) ou restitués. Pour les bâtiments possédant une toiture à la Mansart d'origine, celle-ci devra être conservée.</p> <p>Les ruptures de pente existant en partie basse de toiture (coyau) sont conservées, y compris en cas de réfection.</p> <p>Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées, la sous-rive ne pouvant excéder 0,20 m de largeur.</p> <p>Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau traditionnelle ou corniche moulurée en bois.</p> <p>Pour la couverture, sont acceptées les tuiles plates en écaille type Bieberschwantz ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.</p>
<b>Lucarnes</b>	<p>Les lucarnes rampantes et les lucarnes à deux pans (dites jacobines) sont autorisées aux conditions suivantes :</p> <p>Les joues seront obligatoirement maçonnées et recouvertes d'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, de teinte blanc cassé à sable.</p> <p>Elles seront implantées sur une seule rangée, à plus d'1 m de l'égout de la toiture principale. L'égout du toit ne doit pas être interrompu devant les lucarnes.</p> <p>Une lucarne rampante ne peut dépasser 0,80 m en largeur totale, 1,00 m en hauteur totale (hors toiture).</p> <p>La pente du toit de la lucarne doit être supérieur à 30 degrés, et s'arrêter à 0,60 m au moins du faite du toit.</p> <p>Une lucarne à deux pans ne peut excéder 1.00 m en largeur totale, 1.20 m de hauteur (hors toiture).</p> <p>L'espace entre deux lucarnes doit être supérieur à trois largeurs de lucarnes.</p> <p>De même, l'espace entre une rive de la toiture principale et une lucarne doit être supérieur à deux largeurs de lucarnes.</p> <p>Les rives et l'égout des lucarnes ne peuvent déborder de plus de 0,15 m le nu extérieur.</p> <p>Les fenêtres de toit (type Velux) ne sont pas permises.</p> <p>Dans le cas où le bâtiment serait couvert d'une toiture à la Mansart d'origine, les lucarnes autorisées seront à deux pans, implantées sur le brisis, sous la condition que leur dimension n'excède pas 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture).</p>
<b>Cheminées Ventilation</b>	<p>Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché.</p> <p>Les sorties en tube apparent sont interdites.</p> <p>Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
<b>Antennes et paraboles</b>	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.</p>
<b>Vitrines commerciales</b>	<p>Les encadrements ou supports de vitrines en grès, en bois ou en fonte subsistants doivent être conservés, dans le cas de figure où le local conserve sa fonction commerciale. La vitrine sera placée au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit.</p> <p>En cas de changement de destination, les vitrines et portes d'accès au commerce pourront éventuellement être condamnées. Dans ce cas, il sera créé de nouvelles ouvertures identiques par l'aspect, les dimensions et les matériaux aux baies situées à l'étage, et alignées sur celles-ci.</p>

Fiche typologique :	<b>3</b>
Type :	<b>Immeuble urbain</b>
Structure :	<b>Maçonnerie ou Pan de bois (enduit dès l'origine).</b>
Implantation :	<b>Aligné sur la voie publique</b>
Date de construction :	1800-1870

### Historique et localisation

Avec la révolution française, et l'intégration de l'Alsace à l'espace douanier français, Bischwiller connaît un grand bouleversement. Jusqu'ici possession des ducs de Deux-Ponts (Zweibrücken Birkenfeld Bischweiler), abritant fonctionnaires seigneuriaux, notables, mais également de nombreux artisans, la ville devient partie intégrante de la nouvelle république française. Bischwiller, capitale des ducs de Zweibrücken, devient ville industrielle.

Les premières manufactures apparaissent au début du 19ème siècle (HEUSCH & WEISS, LEROY, GOULDEN...). Une main d'oeuvre de plus en plus nombreuse s'installe dans la cité.

Les manufactures s'équipent d'un nombre important de métiers à tisser. La population augmente très rapidement.

La ville se densifie peu à peu, devant répondre au besoin de logement. On bâtit encore un certain nombre d'immeubles à pan de bois, qui seront enduits dès leur construction. On construit également en maçonnerie, des immeubles aux façades très simples, et aux modénatures épurées.

On comble les espaces vides dans le tissu urbain, on réhausse, on aménage les combles en installant des lucarnes dites jacobines.

Sur certains immeubles, on rencontre des bandeaux filants et des chaînages d'angle. Les encadrements des ouvertures sont lisses ou à congé. Les appuis de fenêtres présentent parfois une astragale.

Les premières maisons ouvrières sont bâties, à l'ouest du village huguenot, ainsi que dans la rue des Prés, et dans le prolongement des rues de la Pomme d'Or et des Menuisiers.

Bischwiller présente un visage multiple. Petites maisons ouvrières, nouvelles manufactures et immeubles urbains, corps de fermes et anciennes maisons à pan de bois de la ville ducale, qui ne seront souvent transformées et enduites que vers la fin du XIXème siècle.

### Quelques exemples



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

<b>Volumétrie Implantation</b>	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté sur la voie publique.</p>
<b>Façades et modénatures</b>	<p>S'il existe, le pan de bois, enduit dès l'édification de l'immeuble, n'est pas destiné à être visible. Il restera donc enduit. Les motifs décoratifs tracés dans l'enduit (faux chaînages d'angle, etc) seront conservés, ou reproduits à l'identique si l'enduit doit être remplacé.</p> <p>Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture.</p> <p>L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable.</p> <p>L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p>
<b>Baies et huisseries</b>	<p>Les volets seront battants, en bois plein, ou à persiennes en partie centrale, teinte bois naturel ou peints teinte blanc cassé à gris clair.</p> <p>Les volets roulants sont proscrits.</p> <p>La dimension des ouvertures est à conserver.</p> <p>Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions.</p> <p>Teinte blanc cassé à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois ou quatre carreaux chacun.</p> <p>Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute.</p> <p>Les portes cochères seront en bois, pouvant être ajourées dans leur partie supérieure.</p> <p>Les huisseries des fenêtres, des portes et des portes cochères seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur.</p> <p>Les perrons sont à conserver.</p>
<b>Toiture</b>	<p>La pente de toiture doit être comprise entre 45 et 52 degrés. Les volumes de toiture seront conservés ou restitués (croupe, demi-croupe, fausse croupe...).</p> <p>Pour les immeubles conservant une toiture à la Mansart d'origine, celle-ci devra être conservée.</p> <p>Les ruptures de pente existant en partie basse de toiture (coyau) seront conservées, y compris en cas de réfection.</p> <p>Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées.</p> <p>Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau traditionnelle ou corniche moulurée en bois.</p> <p>Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), ou tuile mécanique en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.</p>
<b>Lucarnes</b>	<p>Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine) ou la lucarne à croupe (dite capucine), leur dimension ne pouvant excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture).</p> <p>Les joues seront obligatoirement maçonnées et recouvertes d'enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, de teinte blanc cassé à sable.</p> <p>Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Dans ce cas de figure, les châssis de toit (type Velux) sont tolérés, sur le terrasson uniquement.</p> <p>Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade.</p> <p>L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes.</p> <p>Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.</p>
<b>Cheminiées Ventilation</b>	<p>Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché.</p> <p>Les sorties en tube apparent sont interdites.</p> <p>Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
<b>Antennes et paraboles</b>	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public, ou sont admises exceptionnellement si elles sont intégrées à leur environnement immédiat par une teinte adaptée.</p>
<b>Vitrines commerciales</b>	<p>Les encadrements ou supports de vitrines en grès, en bois ou en fonte subsistants doivent être conservés, dans le cas de figure où le local conserve sa fonction commerciale. La vitrine sera placée au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit.</p> <p>En cas de changement de destination, les vitrines et portes d'accès au commerce pourront éventuellement être condamnées. Dans ce cas, il sera créé de nouvelles ouvertures identiques par l'aspect, les dimensions et les matériaux aux baies situées à l'étage, et alignées sur celles-ci.</p>

Fiche typologique :	<b>4</b>
Type :	<b>Immeuble urbain Second Empire</b>
Structure :	<b>Maçonnerie et pierre de taille</b>
Implantation :	<b>Aligné sur la voie publique</b>
Date de construction :	1840-1870

### Historique et localisation

Avec la construction de la voie ferrée, en 1855, Bischwiller bénéficie d'une nouvelle porte d'entrée : La gare. L'accès au cœur de la ville se fait naturellement par la rue de la Gare et la rue des Bouchers, actuelle rue Poincaré. Celles-ci sont les premières à voir fleurir un nouveau type d'immeubles imposants, aux modénatures ouvragées, dans l'esprit parisien, venant combler les vides dans le tissu urbain. L'architecture de certains bâtiments est visiblement directement inspiré du nouveau bâtiment de la gare.

On les retrouve donc essentiellement autour de la gare, dans la rue Poincaré, et sur le côté nord de la rue Rampont. Hormis ces axes pénétrants, la vieille ville reste pourtant pratiquement inchangée, avec une écrasante majorité de bâtiments à pan de bois, qui seront pourtant enduits dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, par mimétisme avec les bâtiments en maçonnerie.

Quelques exemples d'immeubles urbains se retrouvent également dans la rue du Château, la rue des Pharmaciens, la rue des Charrons et la rue Clémenceau, qui conservent pourtant l'aspect général de la ville du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Il est intéressant de noter que les maisons anciennes du bourg, surtout dans le village huguenot, continuent à abriter les petites manufactures, alors que les nouveaux immeubles urbains dessinent de nouveaux axes commerçants.

Les notables et la bourgeoisie locale, qui possédaient d'imposantes maisons à pan de bois dans le "village allemand", héritage de l'époque des ducs de Deux-Ponts, s'implantent à présent dans le "grand Bischwiller" industriel.

### Quelques exemples



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

<b>Volumétrie Implantation</b>	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté, sauf exception, sur la voie publique.</p>
<b>Façades et modénatures</b>	<p>Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p>
<b>Baies et huisseries</b>	<p>Les volets seront battants, en bois plein, à persiennes en partie centrale, peints teinte blanc cassé à gris clair. Les volets roulants sont proscrits. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Teinte blanc cassé à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois ou quatre carreaux chacun.</p> <p>Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les portes cochères seront en bois, pouvant être ajourées dans leur partie supérieure. Les huisseries des fenêtres, des portes et des portes cochères seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.</p>
<b>Toiture</b>	<p>Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservées ou remplacées à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera marron foncé, gris foncé ou noir.</p>
<b>Lucarnes</b>	<p>Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine) ou la lucarne à croupe (dite capucine), leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Les châssis de toit (type Velux) sont tolérés seulement dans ce cas de figure, sur le terrasson uniquement.</p> <p>Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.</p>
<b>Cheminées Ventilation</b>	<p>Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites.</p> <p>Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
<b>Antennes et paraboles</b>	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.</p>
<b>Vitrines commerciales</b>	<p>Les encadrements ou supports de vitrines en grès, en bois ou en fonte subsistants doivent être conservés, dans le cas de figure où le local conserve sa fonction commerciale. La vitrine sera placée au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit. En cas de changement de destination, les vitrines et portes d'accès au commerce pourront éventuellement être condamnées. Dans ce cas, il sera créé de nouvelles ouvertures identiques par l'aspect, les dimensions et les matériaux aux baies situées à l'étage, et alignées sur celles-ci.</p>

Fiche typologique :	<b>5</b>
Type :	<b>Immeuble urbain de la période allemande</b>
Structure :	<b>Maçonnerie et pierre de taille</b>
Implantation :	<b>Aligné sur la voie publique</b>
Date de construction :	1870-1918

### Historique et localisation

Suite au conflit de 1870, l'assemblée nationale française vote la cession de l'Alsace et de la Lorraine germanophone à l'Empire allemand. Après deux siècles de présence française, l'Alsace et Bischwiller retournent dans l'espace germanique.

La clientèle des drapiers de Bischwiller était française et internationale avant 1870. Une nouvelle frontière se trouve à présent sur les Vosges. Les manufacturiers font ainsi le choix économique de l'émigration, emportant avec eux leurs machines, métiers à tisser, et sont suivis par leurs employés. Ils vont s'établir en France, à Elbeuf, Vire, Sedan, Roubaix, Tourcoing...

C'est un exode massif. Bischwiller comptait 11500 habitants en 1869, il en reste 7100 en 1875.

Le maire de Bischwiller, Guillaume Heusch-Dudrap, donne l'impulsion au redressement de la ville.

En 1883, la Société Alsacienne de Filature et de Tissage de Jute est fondée. Elle emploiera, dans un cadre à la pointe du progrès, jusqu'à 1000 ouvriers.

Bischwiller redevient prospère, bénéficie de la législation progressiste allemande en matière sociale.

La vie associative est florissante.

Alors que la période du Reichsland voit s'édifier de nombreux bâtiments imposants partout en Alsace, ces édifices restent peu nombreux à Bischwiller. Cela est probablement dû au grand nombre de bâtiments vacants, suite à l'émigration de 1870. Il n'y a donc pas de véritable besoin d'extension urbaine.

Plusieurs bâtiments publics imposants sont pourtant construits. Quelques immeubles d'habitation témoignent également de cette époque, se démarquant au final assez peu des constructions d'avant 1870.

### Quelques exemples



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

<b>Volumétrie Implantation</b>	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté, sauf exception, sur la voie publique.</p>
<b>Façades et modénatures</b>	<p>Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. Les façades en brique apparente ne pourront pas être enduites. Dans le cas où cela aurait déjà été le cas lors d'un précédent ravalement, il est souhaitable que l'enduit soit retiré, et le support en brique remis en état. Pour les façades enduites dès l'origine, l'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. En cas de changement de destination, les vitrines et portes d'accès aux commerces pourront éventuellement être condamnées. Dans ce cas, il sera créé de nouvelles ouvertures identiques par l'aspect, les dimensions et les matériaux aux baies situées à l'étage, et alignées sur celles-ci. La maçonnerie utilisera des matériaux identiques ou similaires à ceux du restant de la façade. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p>
<b>Baies et huisseries</b>	<p>Les volets roulants sont autorisés. S'ils existent, les volets battants seront conservés ou remplacés. Ils seront en bois plein, à persiennes en partie centrale, peints teinte blanc cassé à gris clair. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions, teinte blanc cassé à gris clair, à deux vantaux ouvrant à la française découpés en trois ou quatre carreaux chacun Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les portes cochères seront en bois, laissé naturel ou peint, pouvant être ajourées dans leur partie supérieure. Les huisseries des fenêtres, des portes et des portes cochères seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.</p>
<b>Toiture</b>	<p>Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservées ou remplacées à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera marron foncé, gris foncé ou noir.</p>
<b>Lucarnes</b>	<p>Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine), ou la lucarne à croupe (dite capucine). Leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Dans ce cas de figure seulement, les châssis de toit (type Velux) sont tolérés, sur le terrasson uniquement. L'oeil de boeuf en zinguerie peut être accepté. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.</p>
<b>Cheminées Ventilation</b>	<p>Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites.  Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
<b>Antennes et paraboles</b>	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.</p>
<b>Vitrines commerciales</b>	<p>Les encadrements ou supports de vitrines en grès, en bois ou en fonte subsistants doivent être conservés ou restitués, dans le cas de figure où le local conserve sa fonction commerciale. La vitrine sera placée au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit.</p>

Fiche typologique :	<b>6</b>
Type :	<b>Villa bourgeoise</b>
Structure :	<b>Maçonnerie et pierre de taille</b>
Implantation :	<b>En cœur de parcelle</b>
Date de construction :	1900-1940

### Historique et localisation

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les notables et bourgeois de Bischwiller résidaient essentiellement dans le noyau ancien, dit village allemand, dans d'imposantes demeures à pan de bois.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, ils édifient des immeubles au goût du jour, d'architecture second empire française, le long des axes principaux de la ville.

Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, durant la période du Reichsland, les bischwillérois aisés se font construire des villas, situées surtout en périphérie du centre ville ancien.

Il est intéressant de noter qu'à l'inverse d'autres villes industrielles, les habitations des chefs d'entreprise et patrons bischwillérois ne font pas étalage de richesse. Ici, pas de vaste domaine, pas de manoir. Les villas de la période allemande, ainsi que celles édifiées après le retour à la France dans les années 1920-1930, restent généralement d'apparence modeste, s'intégrant discrètement dans le tissu urbain et à la population ouvrière.

### Ensemble urbain cohérent

Un quartier en particulier concentre un nombre important de villas et de pavillons bourgeois. Il s'agit du secteur situé au sud de l'église catholique, sur lequel se dressaient des rames de drapiers jusque dans les années 1920. Sur ce secteur, situé entre la rue de Hanhoffen et du Luhberg, et traversé par les rues Pierson et Pasteur, se dressent près d'une quarantaine de villas.

Choix a été fait, lors de l'élaboration du PLUI, de protéger ces constructions formant un ensemble urbain cohérent, représentatif de l'architecture bourgeoise de l'entre-deux- guerres.

### Exemples



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

<b>Volumétrie Implantation</b>	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté, sauf exception, en cœur de parcelle.</p>
<b>Façades et modénatures</b>	<p>Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille ou en pierre reconstituée conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé pour les façades sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. Les balustres en pierre de taille et ferronnerie seront conservés ou remplacés à l'identique. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p>
<b>Baies et huisseries</b>	<p>S'ils existent, les volets battants seront conservés ou remplacés. Ils seront en bois plein, à persiennes en partie centrale, peints teinte blanc cassé à gris clair. Les volets roulants sont autorisés s'il n'existe pas de volets battants. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Elles seront de teinte blanc cassé.  Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les huisseries des fenêtres et des portes d'entrée seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.</p>
<b>Toiture</b>	<p>Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont acceptées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservés ou remplacés à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera marron foncé, gris foncé ou noir.</p>
<b>Lucarnes</b>	<p>Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine), la lucarne à croupe (dite capucine), ou les lucarnes à fronton courbe, leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement. Dans ce cas de figure, les châssis de toit (type Velux) sont tolérés, sur le terrasson uniquement.  Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.</p>
<b>Cheminées Ventilation</b>	<p>Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites.  Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
<b>Antennes et paraboles</b>	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.</p>
<b>Clôtures</b>	<p>Les clôtures en ferronnerie seront impérativement conservées. Les soubassements, poteaux en maçonnerie ou en pierre de taille seront conservés ou restaurés à l'identique. Les clôtures à soubassement en maçonnerie avec palissade à claire-voie composée de lattes verticales en bois sur barres en bois ou en fer, sans poteaux ou avec poteaux en grès ou maçonnerie seront également conservées ou remplacées à l'identique. Les parties enduites le seront à la chaux hydraulique naturelle et sable local, trois passes, teinte blanc à sable.</p>

Fiche typologique :	<b>7</b>
Type :	<b>Maison ouvrière</b>
Structure :	<b>Pan de bois enduit, maçonnerie et pierre de taille</b>
Implantation :	<b>Aligné sur la voie publique</b>
Date de construction :	1790-1920

### Historique et localisation

Les petites maisons ouvrières constituent un élément caractéristique du paysage urbain de Bischwiller.

Après la révolution française, les filatures artisanales évoluent peu à peu pour devenir d'importantes manufactures. L'industrie, essentiellement textile, bouleverse l'aspect de Bischwiller, restée jusque là une petite cité résidentielle et artisanale appartenant aux ducs de Deux-Ponts.

Les premières maisons ouvrières sont bâties à l'ouest du village dit "français", le long de la rue des prés, des rames, du houblon, de la Pomme d'Or et des Menuisiers. Elles sont encore fréquemment en pan de bois, parfois apparent, parfois enduit.

Au plus fort de la période industrielle, les maisons ouvrières sont édifiées en maçonnerie, les encadrements étant en pierre de taille, sans aucun décor. Vers 1860, un nouveau quartier est édifié au sud de la ville, entre la voie ferrée et la route de Strasbourg, essentiellement composé de maisons ouvrières. On en construit également au-delà de la voie ferrée, vers Gries, ou au nord le long de la rue du Cimetière, ainsi que dans les "dents creuses" du centre ville (aux extrémités des rues Française et des Ecoles).

Durant la période du Reichsland, un nouveau type de maison ouvrière voit le jour, aux modénatures en brique apparente, les ouvertures surmontées d'un arc de décharge décoratif. Il s'agit des "Jute-Hiesel", construites pour les ouvriers de l'Elsässische Jute-Spinnerei und Weberei

### Ensemble urbain cohérent

Les maisons ouvrières sont nombreuses à Bischwiller. Les protéger toutes freinerait le développement urbain, leur taille étant souvent modeste.

Choix a été fait, lors de l'élaboration du PLUI, de protéger certaines de ces constructions formant un ensemble urbain cohérent, représentatif de l'architecture ouvrière bischwilléroise.

Cet ensemble concerne les rues d'Elbeuf, de Sedan, et de Vire, qui conserve encore de nombreuses maisons ouvrières des trois types.

### Exemples



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

	Ensemble urbain cohérent	Bâtiments situés hors de l'ensemble urbain cohérent
<b>Volumétrie Implantation</b>	Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté en alignement sur la voie publique.	Le réhaussement de l'édifice est envisageable, sous certaines conditions détaillées dans le règlement PLUI. Il est implanté en alignement sur la voie publique.
<b>Façades et modénatures</b>	Les encadrements de baies en pierre de taille ou en pierre reconstituée conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. Les encadrements en bois (planches) seront conservés, ou remplacés à l'identique. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable.  L'isolation extérieure n'est pas autorisée.	Les encadrements de baies en pierre de taille, en brique ou en pierre reconstituée conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable En cas de réhaussement, les ouvertures de l'étage seront alignées sur celles du rez-de-chaussée, et reprendront l'aspect des modénatures existantes. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.
<b>Baies et huisseries</b>	Les volets seront battants, en bois plein, laissés naturels ou peints, teinte bois ou blanc cassé, gris clair, vert sapin ou vert olive. Les volets roulants ne sont pas autorisés. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires reprenant les mêmes proportions. Elles seront de teinte blanc cassé ou d'aspect bois.  Les portes d'entrée sont en bois laissé naturel ou peint. Elles peuvent être vitrées en partie haute. Les perrons sont à conserver. Les portes cochères ou de garages sont bardées de bois. Le percement des façades pour la création de nouveaux garages n'est pas autorisé. Les huisseries des fenêtres, portes d'entrée et portes cochères (ou garages) seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur.	Les volets seront battants, en bois plein, laissés naturels ou peints, teinte blanc cassé à brun, vert sapin ou vert olive. Les volets roulants ne sont pas autorisés. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées, ou remplacées par des exemplaires reprenant les mêmes proportions. Elles seront de teinte blanc cassé ou d'aspect bois.  Les portes d'entrée sont en bois laissé naturel ou peint. Elles peuvent être vitrées en partie haute. Les perrons sont à conserver. Les portes cochères ou de garages sont bardées de bois ou d'aspect bois.  Les huisseries des fenêtres, portes d'entrée et portes cochères (ou garages) seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur.
<b>Toiture</b>	Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont acceptées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau ou corniche moulurée en bois. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboitement (Vauban écaille), ou la tuile mécanique en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.	Les volumes de toiture seront conservés. En cas de réhaussement, la nouvelle toiture reprendra les volumes de celle qui est supprimée. Les rives en bois avec zinguerie sont acceptées. Le débord de toit, hors zinguerie, est compris entre 0,20 et 0,40 m, avec planche cache-moineau. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboitement (Vauban écaille), ou la tuile mécanique en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.
<b>Lucarnes</b>	Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans, dite jacobine, leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Les châssis de toit (type Velux) ne sont pas acceptés. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.	
<b>Cheminiées Ventilation</b>	Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites. Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.	
<b>Antennes et paraboles</b>	Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.	
<b>Clôtures</b>	Les clôtures à soubassement en maçonnerie avec palissade à claire-voie composée de lattes verticales en bois sur barres en bois ou en fer, sans poteaux ou avec poteaux en grès ou maçonnerie seront conservées ou remplacées à l'identique.	

Fiche typologique :	<b>8</b>
Type :	<b>Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres</b>
Structure :	<b>Maçonnerie</b>
Implantation :	<b>Aligné sur la voie publique</b>
Date de construction :	1918-1940

### Historique et localisation

En novembre 1918 prend fin le premier conflit mondial. Les vainqueurs reprennent possession de l'Alsace, qui redevient française.

Le maire LIX contribue au redressement de Bischwiller, qui devient le premier centre industriel d'Alsace du Nord.

En 1924, la ville accueille l'Exposition artisanale, industrielle et commerciale.

Hormis la construction du quartier de villas près de l'Eglise catholique, la ville reste dans ses limites du 19ème siècle jusqu'au développement des zones pavillonnaires et lotissements des années 70.

Quelques immeubles sont bâtis

### Exemples



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

<b>Volumétrie Implantation</b>	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Il est implanté en alignement sur la voie publique.</p>
<b>Façades et modénatures</b>	<p>Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille ou en pierre reconstituée conserveront ces éléments apparents et, quelle que soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé pour les façades sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. Les balustres en pierre de taille et ferronnerie seront conservées ou remplacées à l'identique. L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p>
<b>Baies et huisseries</b>	<p>Les volets roulants sont autorisés. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires en bois peint reprenant les mêmes proportions. Elles seront de teinte blanc cassé.</p> <p>Les portes d'entrée anciennes seront conservées, dans la mesure du possible. S'il s'avère indispensable de les remplacer, elles seront en bois laissé naturel ou peint suivant le nuancier des teintes préconisées (tons bruns). Elles pourront être vitrées en partie haute. Les portails et portes en ferronneries seront conservés ou remplacés à l'identique. Les huisseries des fenêtres et des portes d'entrée seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.</p>
<b>Toiture</b>	<p>Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont acceptées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservées ou remplacées à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées la tuile plate en écailles type Bieberschwantz, ou d'aspect semblable à emboîtement (Vauban écaille), l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.</p>
<b>Lucarnes</b>	<p>Les lucarnes existantes sont à conserver sans modification d'aspect. Les nouvelles lucarnes autorisées sont les lucarnes à fronton courbe, leur dimension ne pouvant pas excéder 1.00 m de largeur, 1.20 m de hauteur (hors toiture). Dans le cas d'une toiture à la Mansart, elles seront implantées sur le brisis uniquement.</p> <p>Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes.</p> <p>Les lucarnes rampantes ou à deux pans ne sont pas autorisées.</p>
<b>Cheminées Ventilation</b>	<p>Toutes les souches sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont interdites.</p> <p>Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
<b>Antennes et paraboles</b>	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.</p>

<b>Fiche typologique :</b>	<b>9</b>
<b>Type :</b>	<b>Bâtiment industriel</b>
<b>Structure :</b>	<b>Maçonnerie et pierre de taille</b>
<b>Implantation :</b>	<b>Variable</b>
<b>Date de construction :</b>	1800-1940

### Historique et localisation

Les manufactures et usines, avec leurs nombreuses cheminées, ont longtemps été une des caractéristiques du paysage urbain de Bischwiller.

Les premières manufactures apparaissent au début du 19ème siècle. Elles s'équipent rapidement d'un nombre important de métiers à tisser.

En 1842 est mise en service la première machine à vapeur par le fabricant KUNZER.

Les cheminées du début de la première moitié du XIXème siècle sont de forme carrée, les plus récentes deviennent progressivement rondes.

Suite au conflit de 1870, l'Alsace est cédée à l'Allemagne. La clientèle des drapiers de Bischwiller étant française et internationale avant 1870, de nombreux patrons font le choix de l'émigration, emportant avec eux leurs machines, métiers à tisser, et sont suivis par leurs employés. Ils vont s'établir en France, à Elbeuf, Vire, Sedan, Roubaix, Tourcoing. C'est un exode massif. Bischwiller comptait 11500 habitants en 1869, il en reste 7100 en 1875.

Pourtant, la ville se redresse et plusieurs usines importantes s'implantent à nouveau dans la cité. En 1883, la Société Alsacienne de Filature et de Tissage de Jute est fondée. Elle emploiera, dans un cadre à la pointe du progrès, jusqu'à 1000 ouvriers.

Bischwiller redevient prospère, et bénéficie de la législation progressiste allemande en matière sociale. La vie associative est florissante. Les bâtiments industriels sont implantés un peu partout en ville, de son centre à la périphérie. Après 1945, le déclin industriel frappe Bischwiller. En quelques décennies, la plupart des usines ferment, et sont démolies. Les cheminées sont abattues. Actuellement, moins d'une dizaine de sites témoignent de la puissance industrielle passée de la ville.

### Quelques exemples



## Recommandations pour les façades visibles depuis la voie publique

<b>Volumétrie Implantation</b>	<p>Le réhaussement de l'édifice n'est pas envisageable. Son implantation et son orientation sont variables.</p>
<b>Façades et modénatures</b>	<p>Les chaînages d'angle, corniches, bandeaux ou encadrements de baies en pierre de taille conserveront ces éléments apparents et, quelque soit la technique de ravalement, ces éléments ne devront jamais se trouver en retrait par rapport au nu fini de la façade. Tous ces éléments doivent rester naturels, sans enduit ni peinture. L'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, teinte blanc cassé à sable. L'enduit pourra également rester non peint. Les façades en brique apparente ne pourront pas être enduites.  L'isolation extérieure n'est pas autorisée.</p>
<b>Baies et huisseries</b>	<p>S'ils existent, les volets battants seront conservés ou remplacés. Ils sont en bois plein, à persiennes en partie centrale, peints teinte blanc cassé à gris clair. Les volets roulants sont autorisés. La dimension des ouvertures est à conserver. Les huisseries des fenêtres seront préservées ou remplacées par des exemplaires reprenant les mêmes proportions. Les huisseries des fenêtres, des portes et des portails seront placées au nu intérieur des jambages. L'ouverture se fera vers l'intérieur. Les perrons sont à conserver.</p>
<b>Toiture</b>	<p>Les volumes de toiture seront conservés. Les rives sont de préférence maçonnées à l'ancienne. Les rives en bois avec zinguerie sont tolérées. Le débord de toit, hors gouttière, est compris entre 0,20 et 0,40 m. Les corniches sous toitures, y compris leurs décors, seront conservées ou remplacées à l'identique. Pour la couverture, sont acceptées l'ardoise ou les tuiles mécaniques en terre cuite, double côte. La teinte des tuiles sera rouge ou flammée.</p>
<b>Lucarnes</b>	<p>Les lucarnes autorisées sont la lucarne à deux pans (dite jacobine), ou la lucarne à croupe (dite capucine). Leur devra être inférieure aux ouvertures existantes en façade. Les lucarnes seront alignées sur les ouvertures existantes en façade. L'égout du toit principal ne doit pas être interrompu devant les lucarnes. Les lucarnes rampantes ne sont pas autorisées.</p>
<b>Cheminées Ventilation</b>	<p>Les cheminées d'usine sont systématiquement préservées, et ce sur l'intégralité de leur hauteur. Celles bâties en briques apparentes conserveront cet aspect et ne pourront être enduites. Celles enduites dès l'origine resteront enduites. En cas de ravalement, l'enduit utilisé sera un enduit à la chaux hydraulique naturelle et sable local, 3 passes, et restera non peint. Les souches de cheminées traditionnelles sont maçonnées et enduites au mortier traditionnel taloché. Les sorties en tube apparent sont autorisées.  Les petites ventilations inférieures à 0,20m de hauteur et 0,20m de diamètre sont autorisées.</p>
<b>Antennes et paraboles</b>	<p>Les antennes et paraboles sont installées aux endroits non visibles du domaine public.</p>
<b>Vitrines commerciales</b>	<p>Les vitrines seront installées au nu intérieur de la façade. Le linteau est droit.</p>

	Adresse			Section	Parcelle	Zone	Appellation		Fiche	Typologie		Date	Mérimée	MH	Divers
1	Bischoffwiller		Impasse de la Bleiche	48	15	UE1	Ecole Erlenberg		4			1864			
2	Bischoffwiller	10	Rue des Bobineurs	22	49	UA2	Maison Claus		5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1890			
3	Bischoffwiller	12	Rue des Bobineurs	22	50	UA2			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
4	Bischoffwiller	16	Rue des Bobineurs	22	151	UA2	Gendarmerie allemande		5	Immeuble urbain de la période allemande		1870-75			
5	Bischoffwiller	31	Rue des Bobineurs	24	81	UA2			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
6	Bischoffwiller	7	Rue des Casernes	1	18	UE2	Casernes allemandes		5			1898			
7	Bischoffwiller	7	Rue des Casernes	1	18	UE2	Casernes allemandes	cloture	5			1898			
8	Bischoffwiller	10	Rue des Casernes	48	17	UE2	Hall de gymnastique		5			1872-1920			
9	Bischoffwiller	18	Rue des Casernes	48	38	UB1			6	Villa bourgeoise		1920-1930			
10	Bischoffwiller	20	Rue des Casernes	47	65	UB1		cheminée	9	Bâtiment industriel					
11	Bischoffwiller	22	Rue des Casernes	47	43	UB1			6	Villa bourgeoise		1920-1930			
12	Bischoffwiller	1	Rue des Charrons	15	249	UA1	Bischoffwiller Accueil		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII			
13	Bischoffwiller	2	Rue des Charrons	15	35	UA1	Coin de Pêche		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	1824	IA00124102		
14	Bischoffwiller	3	Rue des Charrons	15	249	UA1	Bischoffwiller Accueil		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII			
15	Bischoffwiller	4	Rue des Charrons	15	36	UA1	Source d'Asie		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1870			
16	Bischoffwiller	6	Rue des Charrons	15	37	UA1	Hirsch		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1870			
17	Bischoffwiller	7	Rue des Charrons	15	11	UA1	Waltmann		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1850			
18	Bischoffwiller	8	Rue des Charrons	15	38	UA1	Oster		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1870			
19	Bischoffwiller	9	Rue des Charrons	15	10	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1704			
20	Bischoffwiller	10	Rue des Charrons	15	39	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
21	Bischoffwiller	11	Rue des Charrons	15	9	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	fin XVII <sup>e</sup>	IA00124103		
22	Bischoffwiller	12	Rue des Charrons	15	40	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
23	Bischoffwiller	14	Rue des Charrons	15	41	UA1	Caprice		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
24	Bischoffwiller	16	Rue des Charrons	15	240	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
25	Bischoffwiller	17	Rue des Charrons	15	6	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
26	Bischoffwiller	18	Rue des Charrons	15	250	UA1	Menuiserie Baumer		1	Corps de ferme	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
27	Bischoffwiller	19	Rue des Charrons	15	242	UA1	Maison des Arts		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1657	IA00124104		
28	Bischoffwiller	22	Rue des Charrons	15	46	UA1	Krencker		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
29	Bischoffwiller		Rue de la Chartreuse	89	225	UX1		cheminée	9	Bâtiment industriel					
30	Bischoffwiller	3	Rue du Château	5	72	UA1	Lion d'Or	bât. Princip.	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1618	IA00124148		
31	Bischoffwiller	3	Rue du Château	5	72	UA1	Lion d'Or dépendance	dépendance	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		1860			
32	Bischoffwiller	6	Rue du Château	5	114	UA1	Crèche		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860	IA00124099		
33	Bischoffwiller	7	Rue du Château	5	18	UA1	Lambling		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	fin XVII <sup>e</sup>	IA00124100		
34	Bischoffwiller	8	Rue du Château	5	91	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	fin XVII <sup>e</sup>	IA00124101		
35	Bischoffwiller	9	Rue du Château	5	17	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	fin XVII <sup>e</sup>			
36	Bischoffwiller	10	Rue du Château	5	92	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
37	Bischoffwiller	14	Rue du Château	5	52	UA1	Basak		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
38	Bischoffwiller	1	Rue des Cimetières	2	54	UB1	ateliers municipaux	dépendance	9	Bâtiment industriel		XIX <sup>e</sup>			
39	Bischoffwiller	7	Rue des Cimetières	2	150	UB1			6	Villa bourgeoise		1910-1930			
40	Bischoffwiller	9	Rue des Cimetières	1	113	UB1		garage	6	Villa bourgeoise		1910-1930			
41	Bischoffwiller	11	Rue des Cimetières	2	17	UB1			6	Villa bourgeoise		1900-1918			
42	Bischoffwiller	1	Rue Georges Clémenceau	15	143	UA1	Trois fleurs		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
43	Bischoffwiller	3	Rue Georges Clémenceau	15	142	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
44	Bischoffwiller	4	Rue Georges Clémenceau	15	53	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
45	Bischoffwiller	5	Rue Georges Clémenceau	15	141	UA1	Maison Laurain		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XVIII <sup>e</sup>	IA00124126		
46	Bischoffwiller	6	Rue Georges Clémenceau	15	54	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XVIII <sup>e</sup>			
47	Bischoffwiller	7	Rue Georges Clémenceau	15	140	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
48	Bischoffwiller	8	Rue Georges Clémenceau	15	55	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie et pan de bois		début XIX <sup>e</sup>			
49	Bischoffwiller	9	Rue Georges Clémenceau	15	167	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
50	Bischoffwiller	10	Rue Georges Clémenceau	15	56	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>	IA00124127		
51	Bischoffwiller	11	Rue Georges Clémenceau	15	139	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
52	Bischoffwiller	11 A	Rue Georges Clémenceau	15	138	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
53	Bischoffwiller	12	Rue Georges Clémenceau	15	57	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XVIII <sup>e</sup>			
54	Bischoffwiller	13	Rue Georges Clémenceau	15	137	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1720	IA00124128		
55	Bischoffwiller	14	Rue Georges Clémenceau	15	58	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
56	Bischoffwiller	15	Rue Georges Clémenceau	15	136	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			

	Adresse			Section	Parcelle	Zone	Appellation		Fiche	Typologie		Date	Mérimée	MH	Divers
57	Bischoff	16	Rue Georges Clémenceau	15	59	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
58	Bischoff	17	Rue Georges Clémenceau	15	131	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
59	Bischoff	19	Rue Georges Clémenceau	15	130	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
60	Bischoff	20	Rue Georges Clémenceau	15	62	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
61	Bischoff	21	Rue Georges Clémenceau	15	129	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
62	Bischoff	22	Rue Georges Clémenceau	15	63	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
63	Bischoff	24	Rue Georges Clémenceau	15	68	UA1			5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1910			
64	Bischoff	26	Rue Georges Clémenceau	15	213	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
65	Bischoff	30 A	Rue Georges Clémenceau	15	252	UA1	Haeringer		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
66	Bischoff	30	Rue Georges Clémenceau	15	278	UA1			8	Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres		vers 1930			
67	Bischoff	31	Rue Georges Clémenceau	15	259	UA1	Brasserie Kulmer		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
68	Bischoff	33	Rue Georges Clémenceau	15	89	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
69	Bischoff	35	Rue Georges Clémenceau	15	229	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
70	Bischoff	36	Rue Georges Clémenceau	16	67	UA1	Boulangerie Eckert		5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1900			
71	Bischoff	37 A	Rue Georges Clémenceau	16	228	UA1	Oltz		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XVIII <sup>e</sup>			
72	Bischoff	37	Rue Georges Clémenceau	16	86	UA1	Immeuble Mehl		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
73	Bischoff	38	Rue Georges Clémenceau	16	66	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1722			
74	Bischoff	39	Rue Georges Clémenceau	16	77	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>	IA00124129		
75	Bischoff	41	Rue Georges Clémenceau	16	78	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XVIII <sup>e</sup>			
76	Bischoff	42	Rue Georges Clémenceau	16	176	UA1	Chapelle Tabor		5	Immeuble urbain de la période allemande		1919			
77	Bischoff	45	Rue Georges Clémenceau	16	80	UA1	Ferber		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
78	Bischoff	49	Rue Georges Clémenceau	16	82	UA1	Kieger		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
79	Bischoff	53	Rue Georges Clémenceau	16	85	UA1	La Poste		5	Immeuble urbain de la période allemande		1897	IA00124090		
80	Bischoff	57	Rue Georges Clémenceau	16	88	UA1			5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1890			
81	Bischoff	1	Rue du Conseil	5	14	UA1	Télégraphe		4	Immeuble urbain bourgeois		1864	IA00124143		
82	Bischoff	2	Rue du Conseil	5	87	UA1	Pharmacie Princièrè		1	Corps de ferme	Visible	1681	IA00124105	PA00084624	
83	Bischoff	3	Rue du Conseil	5	12	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
84	Bischoff	4	Rue du Conseil	5	126	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		1873	IA00124152		
85	Bischoff	6	Rue du Conseil	5	55	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
86	Bischoff	10	Rue du Conseil	5	56	UA1	Pfaadt		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	fin XVIII <sup>e</sup>			
87	Bischoff	2	Rue de la Couronne	15	1	UA1	A l'Ours		1	Corps de ferme	Visible	1656-1803	IA00124149		
88	Bischoff	3	Rue de la Couronne	13	165	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
89	Bischoff	4	Rue de la Couronne	15	2	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
90	Bischoff	5	Rue de la Couronne	13	108	UA1		dépendance	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
91	Bischoff	11	Rue de la Couronne	13	14	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
92	Bischoff	12	Rue de la Couronne	15	4	UA1	Maison Streicher		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
93	Bischoff	13	Rue de la Couronne	13	15	UA1	Maison Marzoff		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
94	Bischoff	14	Rue de la Couronne	15	242	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
95	Bischoff	17	Rue de la Couronne	13	100	UA1	Stadthotel		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	Enduit	1786			
96	Bischoff	19	Rue de la Couronne	13	103	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1786	IA00124107		
97	Bischoff	6	Rue des Couturières	19	62	UX1	Menuiserie Steiner		9	Bâtiment industriel		1883			
98	Bischoff	2 4	Rue des Couturières	19	63	UX1			9	Bâtiment industriel		1883			
99	Bischoff		Square Charles De Gaulle			UA1	Kiosque à musique					1899			
100	Bischoff	1	Rue du Diaconat	3	5	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>	IA00124108		
101	Bischoff	2	Rue du Diaconat	5	98	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX <sup>e</sup>			
102	Bischoff	4	Rue du Diaconat	5	1	UA1	Maison Reff		1	Corps de ferme		début XIX <sup>e</sup>			
103	Bischoff	5	Rue du Diaconat	3	11	UA1	Cartonnage direction		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		XVIII <sup>e</sup>			
104	Bischoff	7	Rue du Diaconat	3	58 61 82 83	UA1	Cartonnage		9	Bâtiment industriel		XIX <sup>e</sup>			
105	Bischoff	9	Rue du Diaconat	3	58 61 82 83	UA1	Cartonnage		9	Bâtiment industriel		XIX <sup>e</sup>			
106	Bischoff		Rue du Diaconat	5	23	UA1	maisonnette de foulon		1	Corps de ferme	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
107	Bischoff	4	Rue des Ecoles	15	29	UA1			1	Corps de ferme	Visible	XVIII <sup>e</sup>	IA00124109		
108	Bischoff	10	Rue des Ecoles	16	35	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
109	Bischoff	15	Rue des Ecoles	15	73	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
110	Bischoff	17	Rue des Ecoles	15	76	UA1	Maison Geist		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
111	Bischoff	19	Rue des Ecoles	15	77	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
112	Bischoff	20	Rue des Ecoles	17	63	UA1	Maison Hanser		6	Villa bourgeoise		vers 1930			

	Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation		Fiche	Typologie		Date	Mérimée	MH	Divers
113	Bischoff	23 Rue des Ecoles	15	81	UA1	Cappadoce (Bohl)		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
114	Bischoff	27 Rue des Ecoles	16	68	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup>			
115	Bischoff	29 Rue des Ecoles	16	65	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup>			
116	Bischoff	31 Rue des Ecoles	16	64	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
117	Bischoff	33 Rue des Ecoles	16	62	UA1	BNP		5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1890			
118	Bischoff	35 Rue des Ecoles	16	61	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1700			
119	Bischoff	37 Rue des Ecoles	16	60	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
120	Bischoff	39 Rue des Ecoles	16	262	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX <sup>e</sup>			
121	Bischoff	41 Rue des Ecoles	16	56	UA1	Central Café		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
122	Bischoff	43 Rue des Ecoles	16	55	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
123	Bischoff	45 Rue des Ecoles	16	54	UA1	Maison Hammer		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
124	Bischoff	57 Rue des Ecoles	21	39	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
125	Bischoff	59 Rue des Ecoles	21	38	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
126	Bischoff	61 Rue des Ecoles	21	36	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1850			
127	Bischoff	1 Rue de l' Eglise	48	107	UE1	Caserne allemande		5			vers 1875	IA00124095		
128	Bischoff	2 Rue de l' Eglise	5	2	UE1	Diaconat		4	Immeuble urbain bourgeois		1835 - 1861			
129	Bischoff	4 Rue de l' Eglise	5	4	UA1	Maison Banneau		1	Corps de ferme	Visible	fin XVII <sup>e</sup>	IA00124110		
130	Bischoff	4 A Rue de l' Eglise	5	77	UA1	Maison Loviaguine		1	Corps de ferme	Visible	début XIX <sup>e</sup>	IA00124111		
131	Bischoff	6 Rue de l' Eglise	5	104	UA1	Presbytère luthérien		1	Corps de ferme	Visible	XVIII <sup>e</sup>	IA00124097		
132	Bischoff	8 Rue de l' Eglise	5	123	UA1	Presbytère réformé		4	Immeuble urbain bourgeois		1864			
133	Bischoff	10 Rue de l' Eglise	5	122	UA1	Presbytère		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		1778	IA00124098		
134	Bischoff	12 Rue de l' Eglise	5	8	UA1	Foyer protestant		5	Immeuble urbain de la période allemande		1902			
135	Bischoff	14 Rue de l' Eglise	5	9	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
136	Bischoff	18 Rue de l' Eglise	5	13	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
137	Bischoff	Rue de l' Eglise	4	50	UA1	Eglise Protestante					1300-1722	IA00124086		
138	Bischoff	1 Rue d' Elbeuf	18	37	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
139	Bischoff	2 Rue d' Elbeuf	18	42	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
140	Bischoff	3 Rue d' Elbeuf	18	36	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
141	Bischoff	4 Rue d' Elbeuf	18	43	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
142	Bischoff	5 Rue d' Elbeuf	18	35	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
143	Bischoff	6 Rue d' Elbeuf	18	44	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
144	Bischoff	7 Rue d' Elbeuf	18	34	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
145	Bischoff	8 Rue d' Elbeuf	18	45	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
146	Bischoff	9 Rue d' Elbeuf	18	33	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
147	Bischoff	10 Rue d' Elbeuf	18	46	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
148	Bischoff	11 Rue d' Elbeuf	18	32	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
149	Bischoff	12 Rue d' Elbeuf	18	47	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
150	Bischoff	13 Rue d' Elbeuf	18	31	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
151	Bischoff	14 Rue d' Elbeuf	18	48	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
152	Bischoff	15 Rue d' Elbeuf	18	30	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
153	Bischoff	16 Rue d' Elbeuf	18	49	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
154	Bischoff	17 Rue d' Elbeuf	18	29	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
155	Bischoff	18 Rue d' Elbeuf	18	50	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
156	Bischoff	19 Rue d' Elbeuf	18	28	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
157	Bischoff	20 Rue d' Elbeuf	18	51	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
158	Bischoff	21 Rue d' Elbeuf	18	27	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
159	Bischoff	22 Rue d' Elbeuf	18	52	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
160	Bischoff	23 Rue d' Elbeuf	18	26	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
161	Bischoff	24 Rue d' Elbeuf	18	53	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
162	Bischoff	25 Rue d' Elbeuf	18	25	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
163	Bischoff	26 Rue d' Elbeuf	18	54	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
164	Bischoff	28 Rue d' Elbeuf	18	55	UA2			7	Maison ouvrière		vers 1880			
165	Bischoff	2 Impasse de l' Equarisseur	13	38	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVII <sup>e</sup>	IA00124112		
166	Bischoff	2 Rue de l' Etang	2	124	N1	Moulin Goetz	cheminée	9	Bâtiment industriel		1860	IA00124165		
167	Bischoff	1 Rue des Fileurs	23	55	UA2	Ecole		4			1858	IA00124093		
168	Bischoff	4 Rue des Fileurs	23	50	UA2			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			

		Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation		Fiche	Typologie		Date	Mérimée	MH	Divers
169	Bischoffwiller	11	Rue des Fileurs	23	74	UA2			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
170	Bischoffwiller	31	Rue des Fileurs	23	162	UA2			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	vers 1865	IA00124113		
171	Bischoffwiller	33	Rue des Fileurs	23	72	UA2			6	Villa bourgeoise		vers 1900			
172	Bischoffwiller	35	Rue des Fileurs	23	71	UA2			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
173	Bischoffwiller	1	Rue du Maréchal Foch	14	1	UA1	Au Cygne		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1820			
174	Bischoffwiller	3	Rue du Maréchal Foch	14	11	UA1	Usine Heusch - Ecole Foch		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		1850	IA00124159		
175	Bischoffwiller	4	Rue du Maréchal Foch	15	145	UA1	Maison Gommengenger		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
176	Bischoffwiller	5	Rue du Maréchal Foch	14	12	UA1	Maison Franck		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860			
177	Bischoffwiller	6	Rue du Maréchal Foch	15	170 171	UA1	Villa Fritz		6	Villa bourgeoise		vers 1900			
178	Bischoffwiller	10	Rue du Maréchal Foch	15	191	UA1	Maison Albrecht Drouet		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
179	Bischoffwiller	13	Rue du Maréchal Foch	14	129	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
180	Bischoffwiller	15	Rue du Maréchal Foch	14	193	UA1		habitation	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX <sup>e</sup>			
181	Bischoffwiller	15	Rue du Maréchal Foch	14	193	UA1		dépendance	9	Bâtiment industriel		vers 1840			
182	Bischoffwiller	16	Rue du Maréchal Foch	15	234	UA2	Au Cheval Noir		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1753			
183	Bischoffwiller	17	Rue du Maréchal Foch	14	185	UA1	Presbytère catholique	habitation	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1850	IA00124096		
184	Bischoffwiller	28	Rue du Maréchal Foch	23	52	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
185	Bischoffwiller	32	Rue du Maréchal Foch	23	53	UA1	Au Cheval Blanc		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX <sup>e</sup>			
186	Bischoffwiller		Rue du Maréchal Foch	14	181	UA1	Eglise Catholique					1835-1860	IA00124085		
187	Bischoffwiller	1	Rue Française	15	264	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
188	Bischoffwiller	7	Rue Française	16	34	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		fin XVIII <sup>e</sup>	IA00124114		
189	Bischoffwiller	14	Rue Française	16	21	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
190	Bischoffwiller	20	Rue Française	16	17	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>	IA00124115		
191	Bischoffwiller	22	Rue Française	16	16	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		1870	IA00124116		
192	Bischoffwiller	23	Rue Française	17	60	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
193	Bischoffwiller	24	Rue Française	16	13	UA1			8	Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres		vers 1920			
194	Bischoffwiller	28	Rue Française	16	9	UA1	Maison Huss		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
195	Bischoffwiller	32	Rue Française	16	4	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
196	Bischoffwiller	37	Rue Française	17	53	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
197	Bischoffwiller	38	Rue Française	17	123	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
198	Bischoffwiller	39	Rue Française	17	152	UA1	Boulangerie Bauer		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		1864	IA00124117		
199	Bischoffwiller	40	Rue Française	17	45	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
200	Bischoffwiller	42	Rue Française	17	46	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
201	Bischoffwiller	46	Rue Française	17	48	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
202	Bischoffwiller	4	Rue de la Garance	27	96	UB1			6	Villa bourgeoise		vers 1900			
203	Bischoffwiller	5	Rue de la Garance	27	69	UB1						vers 1900			
204	Bischoffwiller	1	Rue de la Gare	16	271	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
205	Bischoffwiller	3	Rue de la Gare	16	183	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
206	Bischoffwiller	4	Rue de la Gare	16	116	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
207	Bischoffwiller	5	Rue de la Gare	16	280	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>	IA00124118		
208	Bischoffwiller	11	Rue de la Gare	16	145	UA1	Boucherie Fischer		5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1890			
209	Bischoffwiller	15	Rue de la Gare	16	147	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1870			
210	Bischoffwiller	17	Rue de la Gare	16	148	UA1			5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1890			
211	Bischoffwiller	18	Rue de la Gare	16	109	UA1	Boulangerie Schaeffer		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
212	Bischoffwiller	19	Rue de la Gare	16	154	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
213	Bischoffwiller	22	Rue de la Gare	16	107	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
214	Bischoffwiller	24	Rue de la Gare	16	211	UA1	Tabac Vogt		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX <sup>e</sup>			
215	Bischoffwiller	25	Rue de la Gare	16	159	UA1	Drago		4	Immeuble urbain bourgeois		1868			
216	Bischoffwiller	26	Rue de la Gare	16	105	UA1	Boulangerie Krafft		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	milieu XIX <sup>e</sup>			
217	Bischoffwiller	29	Rue de la Gare	16	239	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX <sup>e</sup>			
218	Bischoffwiller	32	Rue de la Gare	16	102	UA1	Mutlu		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
219	Bischoffwiller	40	Rue de la Gare	21	97	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1865			
220	Bischoffwiller	48	Rue de la Gare	21	4	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		1864			
221	Bischoffwiller	50	Rue de la Gare	21	1	UA1	Restaurant Terminus		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1865			
222	Bischoffwiller	6	Rue de la Grange	13	8	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
223	Bischoffwiller	7	Rue de Gries	22	70	UA2			6	Villa bourgeoise		1920-1930			
224	Bischoffwiller	9	Rue de Gries	22	70	UA2			6	Villa bourgeoise		1920-1930			

		Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation		Fiche	Typologie		Date	Mérimée	MH	Divers
225	Bischoff	20	Rue de Gries	22	236	UA2			6	Villa bourgeoise		vers 1890			
226	Bischoff	21	Rue de Gries	33	421	UB1	Villa Lieb		6	Villa bourgeoise		1920-1930			
227	Bischoff	22	Rue de Gries	22	234	UA2			6	Villa bourgeoise		vers 1890			
228	Bischoff	23	Rue de Gries	33	430	UB1	Villa Lieb		6	Villa bourgeoise		1920-1930			
229	Bischoff	34	Rue de Gries	33	394	UB1			6	Villa bourgeoise		1920-1930			
230	Bischoff	1	Rue de Hanhoffen	27	117	UA1	Villa Reibel		6	Villa bourgeoise		années 1930			
231	Bischoff	5	Rue de Hanhoffen	27	175	UA1			6	Villa bourgeoise		années 1930			
232	Bischoff	21	Rue de Hanhoffen	26	53	UA1	Maison Weber		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1870	IA00124092		
233	Bischoff	1	Rue du Houblon	16	92	UA1			7	Maison ouvrière		milieu XIX <sup>e</sup>			
234	Bischoff	2	Rue du Houblon	21	60	UD	Bains municipaux		5			1900			
235	Bischoff	3	Rue du Houblon	16	93	UA2	Maison Kuntzel		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX <sup>e</sup>			
236	Bischoff	4	Rue du Houblon	21	76	UD	Tribunal		5			1897	IA00124088		
237	Bischoff	6	Rue du Houblon	21	57	UD	Villa Seban		6	Villa bourgeoise		vers 1900			
238	Bischoff	8	Rue du Houblon	21	14	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
239	Bischoff	15	Rue du Houblon	16	100	UA2			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860			
240	Bischoff	21	Rue du Houblon	16	163	UA1	Maison Blocher		3	Immeuble urbain en pan de bois enduit	Enduit	vers 1860			
241	Bischoff	25	Rue du Houblon	22	240	UA1	Maison Alterauge		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860			
242	Bischoff	27	Rue du Houblon	22	40	UA1			6	Villa bourgeoise		1920-1930			
243	Bischoff	29	Rue du Houblon	22	39	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	vers 1860			
244	Bischoff	31	Rue du Houblon	22	38	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860			
245	Bischoff	33	Rue du Houblon	22	165	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860			
246	Bischoff	35	Rue du Houblon	22	35	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860			
247	Bischoff	37	Rue du Houblon	22	34	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860			
248	Bischoff	39	Rue du Houblon	22	33	UA1			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1860			
249	Bischoff	41	Rue du Houblon	22	31	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1860			
250	Bischoff	7	Rue du Maréchal Joffre	20	11	UA2			6	Villa bourgeoise		1920-1930			
251	Bischoff	33	Rue du Maréchal Joffre	19	33-40	UA2	Chapelle de la Jute					1914	IA00124164		
252	Bischoff	35	Rue du Maréchal Joffre	19	77	UA2	Vestra		9	Bâtiment industriel		1883	IA00124164		
253	Bischoff	35	Rue du Maréchal Joffre	19	76	UX1	Vestra		9	Bâtiment industriel		1883			
254	Bischoff		Rue du Maréchal Joffre	19	76	UX1	Cheminée Vestra	cheminée	9	Bâtiment industriel		1883			
255	Bischoff		Rue du Maréchal Joffre	21	139	UA1	Gare		4			1888	IA00124167		
256	Bischoff		Rue du Maréchal Joffre	19	76	UX1	Château d'eau Vestra								
257	Bischoff	5	Rue du Général Leclerc	23	119	UA2	Villa Jung		6	Villa bourgeoise		1930			
258	Bischoff	8	Rue du Général Leclerc	16	186	UA2	Villa Beyrouthy		6	Villa bourgeoise		vers 1930			
259	Bischoff	14	Rue du Général Leclerc	16	136	UA2			3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1865			
260	Bischoff	18	Rue du Général Leclerc	16	138	UA2			8	Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres		1929			
261	Bischoff	19	Rue du Général Leclerc	23	174	UA2	Maison Vogt		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1865			
262	Bischoff	21	Rue du Général Leclerc	23	176	UA2	Maison Dott		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1865			
263	Bischoff	29	Rue du Général Leclerc	23	164	UA2	Maison Bühler		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
264	Bischoff	1	Rue du Luhberg	14	121	UB1	Château d'eau					1933			
265	Bischoff	6	Rue du Luhberg	27	81	UB1			6	Villa bourgeoise		vers 1930			
266	Bischoff	2	Place de la Mairie	5	21	UA1	Lion d'Or		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	milieu XIX <sup>e</sup>	IA00124148		
267	Bischoff	4	Place de la Mairie	5	140	UA1	Maison Posth		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVII <sup>e</sup>	IA00124132		
268	Bischoff	9	Place de la Mairie	5	36	UA1	A la Rose - Mairie		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		vers 1850	IA00124182		
269	Bischoff	10	Place de la Mairie	15	272	UA1	Baumgarten		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1620	IA00124134		
270	Bischoff	12	Place de la Mairie	15	18	UA1	Maison Jung Petitville		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVII <sup>e</sup>	IA00124135		
271	Bischoff	13	Place de la Mairie	5	34	UA1	Maison Leiser		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
272	Bischoff	15	Place de la Mairie	5	32	UA1	Pizza de Nico		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>	IA00124136		
273	Bischoff	16	Place de la Mairie	15	16	UA1	Maison Albrecht		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVII <sup>e</sup>	IA00124137		
274	Bischoff	18	Place de la Mairie	15	15	UA1	Pharmacie Centrale		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
275	Bischoff		Place de la Mairie	5	31	UA1	Laub		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1665	IA00124087		
276	Bischoff	1	Rue de Marienthal	35	415	UX2			1	Corps de ferme	Visible	XIX <sup>e</sup>			
277	Bischoff	1	Rue de Marienthal	35	396	UX2			9	Bâtiment industriel		1883			
278	Bischoff	1	Rue de Marienthal	35	394	UX2			9	Bâtiment industriel		1883			
279	Bischoff	1	Rue de Marienthal	35	413	UX2			9	Bâtiment industriel		1883			
280	Bischoff	1	Rue de Marienthal	35	412	UX2			9	Bâtiment industriel		1883			

	Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers	
281	Bischoff	1	Rue de Marienthal	35	421	UX2		9	Bâtiment industriel			1883	
282	Bischoff	1	Rue de Marienthal	35	422	UX2		9	Bâtiment industriel			1883	
283	Bischoff	1	Rue de Marienthal	35	410	UX2		9	Bâtiment industriel			1883	
284	Bischoff	5	Rue de Marienthal	36	226	UX2	Maison de garde-barrière	4				vers 1860	
285	Bischoff	4 A	Rue de la Marne	17	172	UA2	Maison Loison	6	Villa bourgeoise			1920-1930	
286	Bischoff	11	Rue de la Marne	21	28	UB1		6	Villa bourgeoise			vers 1890	
287	Bischoff	14	Rue de la Marne	18	292	UB1		4	Immeuble urbain bourgeois			vers 1865	IA00124145
288	Bischoff	16	Rue de la Marne	18	114	UB1		6	Villa bourgeoise			vers 1890	
289	Bischoff	2	Rue des Menuisiers	15	258	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		milieu XIX <sup>e</sup>	
290	Bischoff	3	Rue des Menuisiers	15	125	UA2	Baltzinger	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		milieu XIX <sup>e</sup>	
291	Bischoff	4	Rue des Menuisiers	15	119	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit		début XIX <sup>e</sup>	
292	Bischoff	6	Rue des Menuisiers	15	118	UA2		5	Immeuble urbain de la période allemande			vers 1900	
293	Bischoff	21	Rue des Menuisiers	23	42	UA2	Maison Schwebel	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		milieu XIX <sup>e</sup>	
294	Bischoff	33	Rue des Menuisiers	23	113	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		milieu XIX <sup>e</sup>	
295	Bischoff	34	Rue des Menuisiers	23	39	UA2		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit			milieu XIX <sup>e</sup>	
296	Bischoff	36	Rue des Menuisiers	23	38	UA2	Maison Hubsch	4	Immeuble urbain bourgeois			vers 1865	
297	Bischoff	1	Rue de la Montée	13	136	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		début XIX <sup>e</sup>	
298	Bischoff	2	Rue de la Montée	13	10	UA1		1	Corps de ferme	Enduit		XVIII <sup>e</sup>	
299	Bischoff	4	Rue de la Montée	13	16	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois			vers 1865	
300	Bischoff	5	Rue de la Montée	13	32	UA1		1	Corps de ferme	Enduit		début XIX <sup>e</sup>	
301	Bischoff	7	Rue de la Montée	13	117	UA1		1	Corps de ferme	Enduit		début XIX <sup>e</sup>	
302	Bischoff	15	Rue de la Montée	13	163	UA1		5	Immeuble urbain de la période allemande			vers 1880	
303	Bischoff	11	Rue du Moulin	2	116	UB1	Moulin Goetz	1	Corps de ferme	Visible		1748	IA00124165
304	Bischoff	12 A	Rue du Moulin	3	73	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit		XVIII <sup>e</sup>	
305	Bischoff	15	Rue du Moulin	2	148	UB1	Tuileries	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		1760	IA00124139
306	Bischoff	17	Rue du Moulin	2	88	UB1	Maison Lallemand	5	Immeuble urbain de la période allemande			vers 1880	
307	Bischoff	19	Rue du Moulin	2	64	UB1	Maison Thomas	5	Immeuble urbain de la période allemande			vers 1880	
308	Bischoff	20	Rue du Moulin	3	77	UE1	Julie Gsell	4				1870	IA00124091
309	Bischoff		Rue du Moulin			UE1	Lavoir					XIX <sup>e</sup>	
310	Bischoff	6	Rue d' Oberhoffen	6	34	UA1	Au Soleil	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		XVIII <sup>e</sup>	
311	Bischoff	10	Rue d' Oberhoffen	6	9	UA1		6	Villa bourgeoise			vers 1900	
312	Bischoff	16	Rue d' Oberhoffen	7	21	UE3	Usine BLIN (CAT)	9	Bâtiment industriel			1862	IA00124161
313	Bischoff	18	Rue d' Oberhoffen	7	19	UE3	Villa	6	Villa bourgeoise			vers 1890	
314	Bischoff	20	Rue d' Oberhoffen	8	3	UE3	Usine Bertrand	9	Bâtiment industriel			vers 1840	IA00124162
315	Bischoff		Rue d' Oberhoffen	8	3	UE3	Chapelle du Sonnenhof					1904	
316	Bischoff		Cité Oberkirch	1	51	UB1	Manège de cavalerie	5				1898	
317	Bischoff	2	Rue Louis Pasteur	27	117	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
318	Bischoff	3	Rue Louis Pasteur	27	141	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
319	Bischoff	4	Rue Louis Pasteur	27	124	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
320	Bischoff	5	Rue Louis Pasteur	27	100	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
321	Bischoff	7	Rue Louis Pasteur	27	131	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
322	Bischoff	8	Rue Louis Pasteur	27	130	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
323	Bischoff	9	Rue Louis Pasteur	27	138	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
324	Bischoff	12	Rue Louis Pasteur	27	62	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
325	Bischoff	14	Rue Louis Pasteur	27	133	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
326	Bischoff	16	Rue Louis Pasteur	27	129	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
327	Bischoff	18	Rue Louis Pasteur	27	134	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
328	Bischoff	22	Rue Louis Pasteur	27	135	UB1		6	Villa bourgeoise			années 1930	
329	Bischoff	4	Rue des Pharmaciens	15	221	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		XVIII <sup>e</sup>	IA00124140
330	Bischoff	7	Rue des Pharmaciens	5	44	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit		début XIX <sup>e</sup>	
331	Bischoff	8	Rue des Pharmaciens	15	13	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		XVIII <sup>e</sup>	
332	Bischoff	9	Rue des Pharmaciens	5	47	UA1	Hirtler	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible		XVII <sup>e</sup>	
333	Bischoff	12	Rue des Pharmaciens	15	3	UA1	Immeuble Pierson	4	Immeuble urbain bourgeois			vers 1865	
334	Bischoff	13	Rue des Pharmaciens	5	94	UA1	Bubel	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit		vers 1770	
335	Bischoff	15	Rue des Pharmaciens	5	51	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit		XVIII <sup>e</sup>	Toiture à la Mansart
336	Bischoff	17	Rue des Pharmaciens	5	57	UA1		6	Villa bourgeoise			vers 1910	

	Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers
337	Bischoff	23 Rue des Pharmaciens	5	60	UA1	Pfaadt	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	fin XVIII <sup>e</sup>	IA00124106		
338	Bischoff	1 Rue Pierson	27	109	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
339	Bischoff	2 Rue Pierson	27	101	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
340	Bischoff	3 Rue Pierson	27	110	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
341	Bischoff	4 Rue Pierson	27	102	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
342	Bischoff	5 Rue Pierson	27	111	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
343	Bischoff	6 Rue Pierson	27	103	UB1		6	Villa bourgeoise	1932			
344	Bischoff	8 Rue Pierson	27	104	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
345	Bischoff	9 Rue Pierson	27	112	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
346	Bischoff	11 Rue Pierson	27	120	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
347	Bischoff	12 Rue Pierson	27	122	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
348	Bischoff	16 Rue Pierson	27	125	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
349	Bischoff	18 Rue Pierson	27	127	UB1		6	Villa bourgeoise	années 1930			
350	Bischoff	1 Rue Rayond Poincaré	15	183	UA1	Au Bœuf Rouge	4	Immeuble urbain bourgeois	1620-1840	IA00124151		
351	Bischoff	3 Rue Rayond Poincaré	15	21	UA1	Pamukkale	2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible XVIII <sup>e</sup>			
352	Bischoff	5 Rue Rayond Poincaré	15	22	UA1	Bata	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	XVII <sup>e</sup> - début XIX <sup>e</sup>			
353	Bischoff	7 Rue Rayond Poincaré	15	211	UA1	Dorffer	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit XVIII <sup>e</sup>			
354	Bischoff	8 Rue Rayond Poincaré	16	29	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible début XIX <sup>e</sup>			
355	Bischoff	9 Rue Rayond Poincaré	15	24	UA1	Pharmacie Parisienne	4	Immeuble urbain bourgeois	1867			
356	Bischoff	10 Rue Rayond Poincaré	16	30	UA1	Chaussures Georges	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX <sup>e</sup>			
357	Bischoff	12 Rue Rayond Poincaré	16	31	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX <sup>e</sup>			
358	Bischoff	13 Rue Rayond Poincaré	15	223	UA1	A l'Agneau	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1830			
359	Bischoff	14 Rue Rayond Poincaré	16	190	UA1		8	Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres	vers 1930			
360	Bischoff	15 Rue Rayond Poincaré	15	185	UA1	Pantashop (Café Lieb)	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
361	Bischoff	16 Rue Rayond Poincaré	16	32	UA1	Fascinations d'Alain	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
362	Bischoff	17 Rue Rayond Poincaré	15	82	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
363	Bischoff	18 Rue Rayond Poincaré	16	246	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible fin XVIII <sup>e</sup>			
364	Bischoff	18 A Rue Rayond Poincaré	16	245	UA1	CIAL (Schreiber)	4	Immeuble urbain bourgeois	1867			
365	Bischoff	19 Rue Rayond Poincaré	15	83	UA1	Laboratoire	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
366	Bischoff	21 Rue Rayond Poincaré	15	84	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	début XIX <sup>e</sup>			
367	Bischoff	22 Rue Rayond Poincaré	16	71	UA1	Weinberg Bauer	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
368	Bischoff	23 Rue Rayond Poincaré	15	252	UA1	Haeringer	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	début XIX <sup>e</sup>			
369	Bischoff	26 Rue Rayond Poincaré	16	75	UA1	Banque Populaire	5	Immeuble urbain de la période allemande	1900	IA00124144		
370	Bischoff	29 Rue Rayond Poincaré	15	91	UA1	Bertrand	5	Immeuble urbain de la période allemande	vers 1890			
371	Bischoff	30 Rue Rayond Poincaré	16	118	UA1	Pomme d'Or	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
372	Bischoff	2 Rue de la Pomme d'Or	16	184	UA1	Maison Jung	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit fin XVIII <sup>e</sup>			
373	Bischoff	3 Rue de la Pomme d'Or	15	93	UA1	Maison Krebs	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit fin XVIII <sup>e</sup>			
374	Bischoff	5 Rue de la Pomme d'Or	15	94	UA1	Maison Strohl	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	début XIX <sup>e</sup>			
375	Bischoff	6 Rue de la Pomme d'Or	16	120	UA1	Maison Kayser	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX <sup>e</sup>			
376	Bischoff	7 Rue de la Pomme d'Or	15	95	UA1	Maison Haberland	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX <sup>e</sup>			
377	Bischoff	8 Rue de la Pomme d'Or	16	121	UA1	Maison Günther	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit 1798			
378	Bischoff	10 Rue de la Pomme d'Or	16	122	UA1	Maison Retterer	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit 1798			
379	Bischoff	11 Rue de la Pomme d'Or	15	96	UA1	Menuiserie Schmitt	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit fin XVIII <sup>e</sup>			
380	Bischoff	17 Rue de la Pomme d'Or	15	99	UA2	Maison Brechenmacher	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX <sup>e</sup>			
381	Bischoff	19 Rue de la Pomme d'Or	15	100	UA2	Maison Bellusso	2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit fin XVIII <sup>e</sup>			
382	Bischoff	45 Rue de la Pomme d'Or	23	184	UA2	Hirtler	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
383	Bischoff	45 Rue de la Pomme d'Or	23	186	UA2	Hirtler	4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
384	Bischoff	45 Rue de la Pomme d'Or	23	185	UA2	Hirtler	9	Bâtiment industriel	vers 1865			
385	Bischoff	53 Rue de la Pomme d'Or	23	65	UA2		4	Immeuble urbain bourgeois	1862	IA00124141		
386	Bischoff	54 Rue de la Pomme d'Or	24	56	UA2		6	Villa bourgeoise	vers 1900			
387	Bischoff	1 Rue des Pompes	15	163	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible fin XVII <sup>e</sup>			
388	Bischoff	2 Rue des Pompes	15	234	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible fin XVIII <sup>e</sup>	IA00124142		
389	Bischoff	5 Rue des Pompes	15	255	UA1		1	Corps de ferme	Enduit XVIII <sup>e</sup>			
390	Bischoff	1 Rue des Prés	13	54	UA2		6	Villa bourgeoise	1905			
391	Bischoff	7 Rue des Prés	14	62	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX <sup>e</sup>			
392	Bischoff	8 Rue des Prés	14	60	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit début XIX <sup>e</sup>			

		Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation		Fiche	Typologie		Date	Mérimée	MH	Divers
393	Bischoff	18	Rue des Prés	14	46	UA2			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
394	Bischoff	21	Rue des Prés	14	74	UA2			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
395	Bischoff	30	Rue des Prés	14	37	UA2			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			à Kniestock
396	Bischoff	48	Rue des Prés	14	27	UA2			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
397	Bischoff	58	Rue des Prés	27	75	UA2			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
398	Bischoff	3	Rue Eugène Prévôt	16	18	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
399	Bischoff	2	Rue des Rames	17	159	UA1	Usine Zimmermann		9	Bâtiment industriel		vers 1840	IA00124163		
400	Bischoff	17	Rue des Rames	21	124	UA1	Maison Strauss		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
401	Bischoff	1	Rue de la Rampe	22	74	UA2			6	Villa bourgeoise		vers 1865			
402	Bischoff	1	Rue du Général Rampont	15	217	UA1	Maison Bindner		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	1620			
403	Bischoff	2	Rue du Général Rampont	5	30	UA1	Karcher		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
404	Bischoff	3	Rue du Général Rampont	16	251	UA1	Aaron		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX <sup>e</sup>	IA00124121		
405	Bischoff	4	Rue du Général Rampont	5	81	UA1	Karcher		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			Toiture à la Mansart
406	Bischoff	5	Rue du Général Rampont	16	251	UA1	Aaron		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1723	IA00124122		
407	Bischoff	6	Rue du Général Rampont	5	27	UA1	Maison Strauss		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit		début XIX <sup>e</sup>			
408	Bischoff	6	Rue du Général Rampont	5	27	UA1	dépendance		9	Bâtiment industriel		vers 1840			
409	Bischoff	7	Rue du Général Rampont	16	24	UA1	Maison Dreyer		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	1763	IA00124123		
410	Bischoff	8	Rue du Général Rampont	3	6	UA1	A l'Ancre		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	1640	IA00124150		
411	Bischoff	10	Rue du Général Rampont	3	6	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
412	Bischoff	12	Rue du Général Rampont	3	7	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
413	Bischoff	15	Rue du Général Rampont	16	180	UA1	Heinrich		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVII <sup>e</sup>	IA00124124		
414	Bischoff	17	Rue du Général Rampont	16	215-264	UA1	Goulden		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	fin XVIII <sup>e</sup>	IA00124157		
415	Bischoff	18	Rue du Général Rampont	3	13	UA1	Maison Kugler		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
416	Bischoff	19	Rue du Général Rampont	16	15	UA1	Maison Prévôt		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
417	Bischoff	20	Rue du Général Rampont	3	82	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
418	Bischoff	21	Rue du Général Rampont	16	14	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
419	Bischoff	22	Rue du Général Rampont	3	87	UA1			5	Immeuble urbain de la période allemande		vers 1890			
420	Bischoff	23	Rue du Général Rampont	16	11	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
421	Bischoff	24	Rue du Général Rampont	3	18	UA1	Arpentier		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII <sup>e</sup>			
422	Bischoff	26	Rue du Général Rampont	3	19	UA1	Pompes funèbres		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1870			
423	Bischoff	27	Rue du Général Rampont	16	220	UA1	Central Délices		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			Demie-croupe à restituer
424	Bischoff	29	Rue du Général Rampont	16	7	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
425	Bischoff	31	Rue du Général Rampont	16	6	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	début XIX <sup>e</sup>			
426	Bischoff	33	Rue du Général Rampont	16	1	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
427	Bischoff	36	Rue du Général Rampont	3	89	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
428	Bischoff	38	Rue du Général Rampont	3	80	UA1	Caisse d'Epargne		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
429	Bischoff	39	Rue du Général Rampont	17	40	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	début XIX <sup>e</sup>			
430	Bischoff	40	Rue du Général Rampont	2	28	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
431	Bischoff	44	Rue du Général Rampont	2	30	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
432	Bischoff	45	Rue du Général Rampont	17	37	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
433	Bischoff	46	Rue du Général Rampont	2	31	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
434	Bischoff	49	Rue du Général Rampont	17	35	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
435	Bischoff	51	Rue du Général Rampont	17	113	UA1	Maison Wagner		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
436	Bischoff	52	Rue du Général Rampont	2	137	UA1	A l'Ange		4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
437	Bischoff	56	Rue du Général Rampont	2	128	UA1	Riegert		4	Immeuble urbain bourgeois		1860	IA00124158		
438	Bischoff	56	Rue du Général Rampont	2	128	UA1	Riegert		9	Bâtiment industriel		vers 1860	IA00124158		
439	Bischoff	57	Rue du Général Rampont	17	174	UA1	Maison Zimmermann		2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>	IA00124125		
440	Bischoff	59	Rue du Général Rampont	17	175	UA1			4	Immeuble urbain bourgeois		vers 1865			
441	Bischoff	60	Rue du Général Rampont	2	39	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVII <sup>e</sup>			
442	Bischoff	62	Rue du Général Rampont	2	40	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Visible	XVIII <sup>e</sup>			
443	Bischoff	65	Rue du Général Rampont	17	15	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
444	Bischoff	66	Rue du Général Rampont	2	42	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
445	Bischoff	69	Rue du Général Rampont	17	13	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			
446	Bischoff	70	Rue du Général Rampont	42	223	UB1			6	Villa bourgeoise		vers 1930			
447	Bischoff	72	Rue du Général Rampont	42	123	UB1			6	Villa bourgeoise		vers 1930			
448	Bischoff	73	Rue du Général Rampont	17	11	UA1			2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit	XVIII <sup>e</sup>			

	Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers
449	Bischoff	Rue du Général Rampont	42	459	UB1		6	Villa bourgeoise	vers 1930			
450	Bischoff	Rue du Général Rampont	17	10	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
451	Bischoff	Rue du Général Rampont	17	146	UA1		3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit	vers 1850			
452	Bischoff	Rue du Général Rampont	17	170	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
453	Bischoff	Rue du Général Rampont	17	143	UA1	Pharmacie du Lion	9	Bâtiment industriel	vers 1860			
454	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	7	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Visible		
455	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	281	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
456	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	40	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
457	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	41	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
458	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	188	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
459	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	187	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
460	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	73	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
461	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	197	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
462	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	196	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
463	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	195	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
464	Bischoff	Rue du Général Rampont	18	194	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
465	Bischoff	Rue de la République	17	115	UA2		1	Corps de ferme	début XIX <sup>e</sup>	Visible		
466	Bischoff	Rue de la République	17	24	UA2		1	Corps de ferme	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
467	Bischoff	Rue de la République	17	21	UA2	Hôpital réformé	2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Visible		
468	Bischoff	Rue de la République	18	17	UA2		4	Immeuble urbain bourgeois	1885		IA00124147	
469	Bischoff	Rue de la République	19	45 46 49	UA2		5		1883			
470	Bischoff	Rue de la République	20	53	UA2	Maison de garde-barrière	4		vers 1860			
471	Bischoff	Rue du Rhin	14	187-188	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Visible		
472	Bischoff	Rue du Rhin	14	5	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
473	Bischoff	Rue du Rhin	14	6	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
474	Bischoff	Rue du Rhin	14	7	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
475	Bischoff	Rue du Rhin	14	8	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
476	Bischoff	Rue du Rhin	14	9	UA1		8	Immeuble urbain de l'entre-deux-guerres	vers 1920			
477	Bischoff	Rue du Rhin	14	10	UA1		7	Maison ouvrière	début XIX <sup>e</sup>			
478	Bischoff	Rue du Rhin	14	57	UA1	Au Canon	2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
479	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	36	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
480	Bischoff	Rue de Rohrwiler	13	145	UA1	Au Tonnelet	2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
481	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	84	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
482	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	82	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
483	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	28	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
484	Bischoff	Rue de Rohrwiler	13	159	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		Demie-croupe à restituer
485	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	25	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVII <sup>e</sup>	Enduit		
486	Bischoff	Rue de Rohrwiler	13	45	UA1		5	Immeuble urbain de la période allemande	vers 1910			
487	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	24	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
488	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	23	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois	vers 1865			
489	Bischoff	Rue de Rohrwiler	13	46	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
490	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	14	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
491	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	20	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
492	Bischoff	Rue de Rohrwiler	13	49	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
493	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	19	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
494	Bischoff	Rue de Rohrwiler	13	49	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	XVIII <sup>e</sup>	Enduit		
495	Bischoff	Rue de Rohrwiler	13	54	UA2	Villa Julia	6	Villa bourgeoise	1905			
496	Bischoff	Rue de Rohrwiler	13	54	UA2	Villa Julia	6	Cloture	1905			
497	Bischoff	Rue de Rohrwiler	6	81	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
498	Bischoff	Rue de Rohrwiler	7	10	UA2		2	Immeuble urbain à pan de bois	début XIX <sup>e</sup>	Enduit		
499	Bischoff	Rue de Rohrwiler	7	37	UA2	Villa Lavaria	6	Villa bourgeoise	vers 1900			
500	Bischoff	Rue de Rohrwiler	10	29 - 41	UX1		6	Villa bourgeoise	vers 1930			
502	Bischoff	Rue Saint Augustin	14	183	UA2		5	Immeuble urbain de la période allemande	vers 1880			
503	Bischoff	Rue Saint Augustin	27	106	UB1		6	Villa bourgeoise	vers 1930			
504	Bischoff	Rue de Sedan	18	132	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			
505	Bischoff	Rue de Sedan	18	43	UA2		7	Maison ouvrière	vers 1890			

	Adresse		Section	Parcelle	Zone	Appellation	Fiche	Typologie	Date	Mérimée	MH	Divers		
506	Bischoff	5	Rue de Sedan	18	146	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
507	Bischoff	7	Rue de Sedan	18	71	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
508	Bischoff	9	Rue de Sedan	18	70	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
509	Bischoff	11	Rue de Sedan	18	69	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
510	Bischoff	13	Rue de Sedan	18	68	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
511	Bischoff	14	Rue de Sedan	18	182	UA2		5	Immeuble urbain de la période allemande			vers 1890		
512	Bischoff	15	Rue de Sedan	18	67	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
513	Bischoff	17	Rue de Sedan	18	66	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
514	Bischoff	19	Rue de Sedan	18	65	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
515	Bischoff	21	Rue de Sedan	18	64	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
516	Bischoff	23	Rue de Sedan	18	63	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
517	Bischoff	25	Rue de Sedan	18	62	UA2		7	Maison ouvrière			vers 1890		
518	Bischoff	2	Rue des Serruriers	6	114	UA1		2	Immeuble urbain à pan de bois	Enduit		XVII <sup>e</sup>		
519	Bischoff	2	Rue des Serruriers	6	114	UA1		4	Immeuble urbain bourgeois			vers 1865		
520	Bischoff	8	Rue des Serruriers	6	98	UA1		1	Corps de ferme	Visible		début XIX <sup>e</sup>		
521	Bischoff	8	Rue des Serruriers	6	98	UA1	Maison de maître Chenut	4	Immeuble urbain bourgeois			vers 1865		
522	Bischoff	8	Rue des Serruriers	6	98	UA1	Usine CHENUT	9	Bâtiment industriel			vers 1865		
523	Bischoff	8	Rue des Serruriers	6	98	UA1	cloture		Cloture			vers 1865		
524	Bischoff	2	Rue de Strasbourg	23	54	UA2	Maison Herrmann-Karcher	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit			vers 1865		
524	Bischoff	2	Rue de Strasbourg	23	54	UA2	Maison Herrmann-Karcher		mur de clôture					
524	Bischoff	17	Rue de Strasbourg	26	10	UE3	CHDB - Chaufferie	9	Bâtiment industriel			1888	IA00124169	
525	Bischoff	17	Rue de Strasbourg	26	10	UE3	CHDB	5				1888	IA00124169	
526	Bischoff	17	Rue de Strasbourg	26	10	UE3	Chapelle des CHDB					1900	IA00124169	
527	Bischoff	24	Rue de Strasbourg	25	31	UE3	Les Magnolias	5				1911		
528	Bischoff	2 A	Rue de la Tuilerie	2	147	UB1		5				vers 1890		
529	Bischoff	2 B	Rue de la Tuilerie	2	146	UB1		5				vers 1890		
530	Bischoff	2	Rue de Vire	18	9	UA2		7	Maison ouvrière			début XIX <sup>e</sup>		
531	Bischoff	4	Rue de Vire	18	10	UA2		7	Maison ouvrière			début XIX <sup>e</sup>		
532	Bischoff	6	Rue de Vire	18	11	UA2		7	Maison ouvrière			début XIX <sup>e</sup>		
533	Bischoff	8	Rue de Vire	18	12	UA2		7	Maison ouvrière			début XIX <sup>e</sup>		
534	Bischoff	10	Rue de Vire	18	13	UA2		7	Maison ouvrière			début XIX <sup>e</sup>		
535	Bischoff	12	Rue de Vire	18	14	UA2		7	Maison ouvrière			début XIX <sup>e</sup>		
536	Bischoff	14	Rue de Vire	18	15	UA2		7	Maison ouvrière			début XIX <sup>e</sup>		
537	Bischoff	16	Rue de Vire	18	16	UA2		7	Maison ouvrière			début XIX <sup>e</sup>		
538	Bischoff	5 6 7	Rue Paul Winckler	18	231			5	Immeuble urbain de la période allemande			1883		
539	Bischoff Hanhoffen	1	Impasse des Chênes	29	13	UA3		1	Corps de ferme	Visible		XVIII <sup>e</sup>		
541	Bischoff Hanhoffen	4	Rue des Ormes	30	15	UA3	Maison Jesel	1	Corps de ferme	Visible		XVIII <sup>e</sup>	IA00124170	
542	Bischoff Hanhoffen	11	Rue des Ormes	30	117	UA3	Maison STUBER	1	Corps de ferme	Visible		1729		à Kniestock
543	Bischoff Hanhoffen	15	Rue des Ormes	30	131	UA3		1	Corps de ferme	Enduit		XVIII <sup>e</sup>		
544	Bischoff Hanhoffen	17	Rue des Ormes	30	110	UA3		1	Corps de ferme	Enduit		début XIX <sup>e</sup>		
545	Bischoff Hanhoffen	3	Rue Paul Weiss	30	125	UA3		1	Corps de ferme	Enduit		1723		
546	Bischoff Hanhoffen	4	Rue Paul Weiss	31	2	UA3	A la Rose	1	Corps de ferme	Visible		milieu XIX <sup>e</sup>		
547	Bischoff Hanhoffen	5	Rue Paul Weiss	30	16	UA3	Chapelle St Nicolas					XI <sup>e</sup> - 1607	IA00124168	
548	Bischoff Hanhoffen	6	Rue Paul Weiss	31	143	UA3	Maison Kuntzel	1	Corps de ferme	Visible		1722	IA00124171	
549	Bischoff Hanhoffen	8	Rue Paul Weiss	31	131	UA3		1	Corps de ferme	Enduit		début XIX <sup>e</sup>		
550	Bischoff Hanhoffen	11	Rue Paul Weiss	30	20	UA3		1	Corps de ferme	Enduit		XVIII <sup>e</sup>		
551	Bischoff Hanhoffen	12	Rue Paul Weiss	31	149	UA3		1	Corps de ferme	Visible		XVIII <sup>e</sup>	IA00124172	
552	Bischoff Hanhoffen	14	Rue Paul Weiss	31	7	UA3		1	Corps de ferme	Visible		XVIII <sup>e</sup>	IA00124173	
553	Bischoff Hanhoffen	16	Rue Paul Weiss	31	138	UA3		1	Corps de ferme	Visible		XVIII <sup>e</sup>	IA00124174	
554	Bischoff Hanhoffen	22	Rue Paul Weiss	31	127	UA3		1	Corps de ferme	Enduit		XVIII <sup>e</sup>	IA00124175	
555	Bischoff Hanhoffen	1	Rue des Peupliers	30	100	UA3	Presbytère catholique	1	Corps de ferme	Enduit		1686		
556	Bischoff Hanhoffen	2	Rue des Peupliers	30	13	UA3		1	Corps de ferme	Visible		XVIII <sup>e</sup>		
557	Bischoff Hanhoffen	7	Rue des Peupliers	30	7	UA3		1	Corps de ferme	Visible		début XIX <sup>e</sup>	IA00124176	
558	Bischoff Hanhoffen	10	Rue des Peupliers	30	9	UA3	Schlaempe	3	Immeuble urbain en maçonnerie ou pan de bois enduit			vers 1850		
559	Bischoff Hanhoffen	12	Rue des Peupliers	30	26	UA3	Au Tilleul - Scherding	1	Corps de ferme	Visible		1746	IA00124179	
560	Bischoff Hanhoffen	2	Rue de la Prairie	29	22	UA3		1	Corps de ferme	Enduit		début XIX <sup>e</sup>		à Kniestock

